



DATE DE PUBLICATION : 31 janvier 2024

RÉGION CORSE
LE DIRECTEUR BASTIA

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de Haute-Corse
Au caissier de Bastia

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, le 1^{er} mars 2023 ;

Vu la délégation permanente que m'a donnée M. CHAUSSIVERT, directeur régional de Corse le 1^{er} mars 2023, et notamment le pouvoir de subdélégation accordé,

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent FUSTEC, Directeur Départemental, délégation est donnée à Madame Valérie SUBTIL, Responsable du service de Caisse de Bastia, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service de la caisse.

Fait à BASTIA, le 31 janvier 2024

Laurent FUSTEC